

ANTEVENIO, S.A. ET SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

**COMPTES ANNUELS ET RAPPORT DE GESTION
CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2006 ACCOMPAGNÉ DU
RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS.**

RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2006 :

Bilans consolidés aux 31 décembre 2006 et 2005.

Comptes de résultat consolidés des exercices 2006 et 2005.

Tableaux des flux de trésorerie consolidés des exercices 2006 et 2005.

Annexe consolidée de l'exercice 2006.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés des exercices 2006 et 2005.

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 2006.

ANTEVENIO, S.A. ET SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

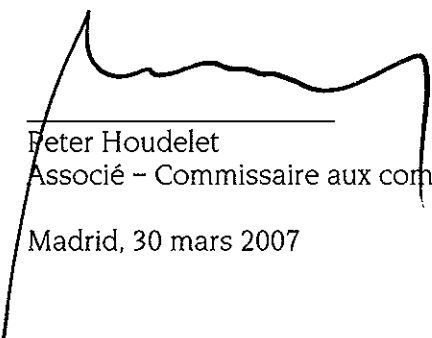
RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

À l'attention des actionnaires de la société « **Antevenio, S.A.** » et de ses filiales consolidées,

1. Nous avons audité les comptes annuels consolidés de la société « **Antevenio S.A.** » (Société consolidante) et de ses filiales consolidées (le Groupe), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2006, le compte de résultat consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, le tableau de la variation de la situation nette consolidée et l'annexe aux comptes annuels consolidés de l'exercice annuel clos à la date précitée. La préparation de ces comptes annuels consolidés relève de la responsabilité des administrateurs de la Société consolidante. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces comptes annuels consolidés dans leur ensemble, sur la base de notre travail et de nos diligences effectués conformément aux normes d'audit généralement admises en Espagne, qui exigent la vérification, par le biais de sondages sélectifs, de l'absence de toute inexactitude dans les comptes annuels consolidés, l'évaluation de leur présentation et l'appréciation des principes comptables appliqués et des estimations réalisées.
2. Les administrateurs de la société consolidante présentent, à fin comparative, pour chacun des postes du bilan consolidé, le compte des résultats consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, le tableau de la variation de la situation nette consolidée et l'annexe aux comptes annuels consolidés, et en plus des chiffres consolidés de l'exercice 2006, ceux qui correspondent à l'exercice précédent. Notre avis ne porte que sur les comptes annuels consolidés de l'exercice 2006.
3. À notre avis, les comptes annuels consolidés de l'exercice 2006 ci-joints donnent, dans tous les aspects significatifs, l'image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée d'**Antevenio, S.A.** et de ses filiales consolidées au 31 décembre 2006, ainsi que des résultats consolidés de ses opérations, des variations de la situation nette consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés correspondant à l'exercice annuel clos à la date susvisée et contiennent l'information nécessaire et suffisante pour permettre leur correcte interprétation et compréhension, conformément aux principes et normes internationales d'information financière adoptées par l'Union européenne et sont conformes à ceux qui ont été appliqués à l'exercice précédent.

4. Le rapport de gestion consolidé ci-joint de l'exercice 2006 contient les explications que les administrateurs de la Société consolidante jugent bon de donner en ce qui concerne la situation du Groupe, l'évolution de ses affaires et un certain nombre d'autres questions. Ce rapport ne fait pas partie intégrante des comptes annuels consolidés. Nous avons simplement procédé à une vérification visant à nous assurer que les informations comptables qu'il contient concordent avec celles qui figurent dans les comptes annuels consolidés de l'exercice 2006. En tant que commissaires aux comptes, notre travail se limite à la vérification du rapport de gestion consolidé. La portée de ce travail n'est autre que celle décrite dans le présent paragraphe et ne s'étend nullement à la révision d'autres informations que celles qui sont issues des registres comptables de la société « **Antevenio S.A.** » et de ses filiales consolidées.

BDO Audiberia



Peter Houdelet
Associé - Commissaire aux comptes

Madrid, 30 mars 2007

ANTEVENIO, S.A. ET FILIALES CONSOLIDÉES
COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2006

ANTEVENIO, S.A. ET FILIALES CONSOLIDÉES
BILANS CONSOLIDÉS AUX 31 DÉCEMBRE 2006 ET 2005
 (Exprimés en euros)

	31/12/2006	31/12/2005
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)	187 599,52	130 330,35
INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS	-	-
FONDS DE COMMERCE (Note 8)	327 961,89	268 514,42
AUTRES ACTIFS INCORPORELS (Note 5)	300 229,82	129 763,78
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS (Note 7)	15 968,11	13 517,29
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS	89,50	142,87
ACTIFS NON COURANTS	831 848,84	542 268,71
STOCKS	-	284,00
CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS (Note 9)	4 083 789,08	2 695 837,84
AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS (Note 10)	317,94	317,94
AUTRES ACTIFS COURANTS	112 041,36	12 107,74
TRESORERIE	1 387 733,08	1 321 199,02
ACTIFS COURANTS	5 583 881,46	4 029 746,54
TOTAL ACTIF	6 415 730,30	4 572 015,25

Les comptes annuels consolidés du Groupe, qui forment une seule unité, comprennent les présents bilans, les comptes de résultat ci-joints et l'annexe annuelle ci-jointe, qui se compose de 21 notes.

ANTEVENIO, S.A. ET FILIALES CONSOLIDÉES
BILANS CONSOLIDÉS AUX 31 DÉCEMBRE 2006 ET 2005.
 (Exprimés en euros)

	31/12/2006	31/12/2005
CAPITAL	75 000,00	75 000,00
AUTRES RÉSERVES	45 202,52	45 202,52
PROFITS CUMULÉS	2 077 539,09	1 340 328,88
VALEURS PROPRES	-	-
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE (Note 11)	2 197 741,61	1 460 531,40
INTÉRÊTS MINORITAIRES (Note 12)	530,87	602,21
CAPITAUX PROPRES	2 198 272,48	1 461 133,61
DETTES ENVERS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (Note 13)	19 006,65	9 941,71
AUTRES PASSIFS NON COURANTS	-	-
PROVISIONS POUR IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	213,23	-
PASSIFS NON COURANTS	19 219,88	9 941,71
DETTES ENVERS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (Note 13)	60 594,38	37 378,10
DETTE FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS (Note 14)	4 137 643,56	3 063 561,83
PROVISIONS	-	-
PASSIFS COURANTS	4 198 237,94	3 100 939,93
TOTAL PASSIF	6 415 730,30	4 572 015,25

Les comptes annuels consolidés du Groupe, qui forment une seule unité, comprennent les présents bilans, les comptes de résultat ci-joints et l'annexe annuelle ci-jointe, qui se compose de 21 notes.

ANTEVENIO, S.A. ET FILIALES CONSOLIDÉES
COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS DES EXERCICES 2006 ET 2005

(Exprimés en euros)

Montant net du chiffre d'affaires (Note 17 e)	7 933 063,02	5 860 048,83
Chiffre d'affaires	8 421 070,02	6 182 181,83
Remises sur ventes	(488 007,00)	(322 133,00)
Autres produits	74 900,00	46 398,89
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	8 007 963,02	5 906 447,72
Achats consommés (Note 17 a)	4 320 469,77	3 133 264,73
Charges de personnel (Note 17 b)	1 983 842,60	1 437 589,10
Appointements, salaires et assimilés	1 579 314,22	1 157 612,12
Charges sociales	404 528,38	279 976,98
Dotations aux amortissements des immobilisations	54 275,38	50 411,04
Autres charges d'exploitation	667 669,32	513 110,14
Services extérieurs (Note 17 d)	612 566,60	438 290,02
Perte de valeur d'actifs courants (Note 17 c)	54 000,00	69 752,95
Impôts	1 102,72	5 067,17
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	7 026 257,07	5 134 375,01
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	981 705,95	772 072,71
Autres intérêts et produits assimilés	23 700,74	11 326,40
Différences de change	499,69	2 424,44
Bénéfice sur valeurs propres	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	24 200,43	13 750,84
Autres intérêts et charges assimilés	1 645,09	1 073,00
Différences de change	4 904,25	642,67
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	6 549,34	1 715,67
RÉSULTAT FINANCIER	17 651,09	12 035,17
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS COURANTES	999 357,04	784 107,88
RÉSULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS	999 357,04	784 107,88
Impôt sur les sociétés (Note 15)	19 024,93	0,00
RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE	980 332,11	784 107,88
Résultat attribué aux associés intérêts minoritaires	-	200,02
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE	980 332,11	783 907,86

Les comptes annuels consolidés du Groupe, qui forment une seule unité, comprennent les présents bilans, les comptes de résultat ci-joints et l'annexe annuelle ci-jointe, qui se compose de 21 notes.

TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS DES EXERCICES ANNUELS CLOS AUX 31
DÉCEMBRE 2006 ET 2005
(Exprimé en euros)

	2006	2005
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles (a)	644 233,30	559 147,04
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement (b)	(343 855,51)	(112 702,30)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(186 482,19)	(53 545,27)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(95 528,40)	(59 585,87)
Acquisition d'immobilisations financières	(2 450,82)	-
Augmentation du fonds de commerce	(59 447,47)	-
Actifs différés	53,37	428,84
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (c)	(233 843,73)	(85 107,84)
Variation d'autres passifs non courants	-	(74 263,00)
Variation de dettes auprès d'établissements de crédit	9 278,17	(10 844,84)
Frais d'émission en Bourse	(243 121,90)	-
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie (d=a+b+c)	66 534,06	361 336,90
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture (e)	1 321 199,02	959 862,12
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture (f=e+d)	1 387 733,08	1 321 199,02

Flux de trésorerie des activités d'exploitation	2006	2005
Résultat net consolidé	999 357,04	784 107,88
Régularisation des postes n'entraînant pas de mouvements de trésorerie : :		
+ Amortissements	54 275,38	50 209,32
+ Provisions	(19 024,93)	-
- Impôt sur les sociétés	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :		
Variation des stocks	284,00	-
Variation des débiteurs	(1 387 951,24)	(1 079 461,62)
Variation des créditeurs	1 097 298,01	814 881,52
Variation d'autres actifs courants	(99 933,62)	(10 790,08)
- Paiement de l'impôt sur les bénéfices		
Intérêts minoritaires	(71,34)	200,02
Flux net de trésorerie des activités opérationnelles	644 233,30	559 147,04

ANTEVENIO, S.A. ET FILIALES CONSOLIDÉES

ANNEXE CONSOLIDÉE DE L'EXERCICE 2005

NOTE 1. CONSTITUTION, ACTIVITÉ ET RÉGIME JURIDIQUE DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE DU GROUPE.

a) Constitution et siège social

Antevenio, S.A. (ci-après dénommée « la Société ») a été constituée le 20 novembre 1997 sous la dénomination « Interactive Network, S.L. », en se transformant en société anonyme et en modifiant sa dénomination pour « I-Network Publicidad, S.A. » en date du 22 janvier 2001. Le 7 avril 2005, l'Assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier la dénomination sociale de la Société par sa dénomination actuelle.

Le siège social de la société est actuellement établi à Madrid, à l'adresse suivante : « C/ Marqués del Riscal, 11, planta 2ª, Madrid ».

Les comptes annuels consolidés du Groupe Antevenio de l'exercice 2006 ont été préparés par les administrateurs conformément aux normes internationales d'information financières (ci-après « IFRS »), telles qu'elles ont été adoptées par l'Union européenne en vertu du règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil.

b) Activité de la Société consolidante

La Société consolidante a pour objet la réalisation de toutes les activités qui, conformément aux dispositions en vigueur en matière de publicité, sont exercées par les agences de publicité généralistes. Elle est en outre habilitée à réaliser toute sorte d'actes, de contrats et d'opérations et, en général, à adopter toutes les mesures visant directement ou indirectement ou jugées nécessaires ou pertinentes à la réalisation de l'objet social susvisé. Les activités comprises dans son objet social peuvent en outre être exercées en tout ou partie par la Société consolidante, soit directement, soit indirectement, par le biais de sa prise de participations dans d'autres sociétés ayant un objet social identique ou analogue.

L'exercice social des sociétés commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année. Dans toutes les autres notes de la présente annexe, pour simplifier les choses, on utilise l'expression « exercice 2006 » pour désigner l'exercice annuel clos au 31 décembre 2006.

La Société consolidante est à la tête d'un groupe de plusieurs sociétés dont les activités sont complémentaires à celles de la Société consolidante.

c) Régime juridique

La Société consolidante est régie par ses statuts sociaux et par la loi sur les sociétés anonymes actuellement en vigueur.

d) Responsabilité des informations et des estimations réalisées

Les informations contenues dans les présents comptes annuels relèvent de la seule responsabilité des administrateurs du Groupe.

Lors de la préparation des comptes annuels consolidés ci-joints ont été utilisées, dans certains cas, des estimations réalisées par la direction du Groupe afin de quantifier certains actifs, passifs, charges et produits. Ces estimations concernent :

- L'évaluation d'actifs et de différences de première consolidation pour déterminer l'existence de pertes suite à la détérioration desdits actifs.

Bien que ces estimations aient été réalisées sur la base des meilleures informations disponibles concernant les faits analysés à la date de préparation des présents comptes annuels, il est possible que des événements futurs exigent l'introduction de modifications (à la hausse ou à la baisse) au cours des prochains exercices. Dans ce cas, lesdites modifications seraient réalisées de façon prospective, c'est-à-dire en reconnaissant les effets du changement d'estimation dans les comptes annuels consolidés correspondants.

NOTE 2. SOCIÉTÉS DU GROUPE

Tel qu'il est indiqué dans la Note 1, la Société « Antevenio, S.A. » détient des participations directes dans différentes sociétés nationales. Au 31 décembre 2006, il a été procédé à la consolidation des sociétés qui font partie du Groupe.

Les différentes sociétés incluses dans le périmètre de consolidation de l'exercice 2006 sont les suivantes :

Société	Pourcentage de participation	Niveau de gestion	Méthode de consolidation appliquée
Europemission, S.L.	49,68	Moyen	Intégration proportionnelle
Centrocom Cyber, S.L.U	100,00	Élevé	Intégration globale
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.	51,00	Élevé	Intégration globale

Le tableau suivant contient une brève description de chacune des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation de l'exercice 2006 :

Société	Année de constitution	Siège social	Objet social
Europemission, S.L.	17/11/2003	C/ Marques de Riscal, 11	Développement et commercialisation de bases de données à des fins commerciales.
Centrocom Cyber, S.L.U	03/2005/1996	C/ Marques de Riscal, 11	Prestation de services d'étude et d'analyse de processus pour leur traitement mécanique.
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.	19/2005/2005	C/ Marques de Riscal, 11	Service-conseil aux entreprises de commuIFRSation commerciale

NOTE 3. RÈGLES DE PRÉSENTATION ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION DES COMPTES ANNUELS.

a) Image fidèle

Les comptes annuels consolidés ci-joints de l'exercice 2006 ont été préparés à partir des registres comptables de la société Antevenio, S.A. et des sociétés qui composent le Groupe, dont les comptes annuels respectifs ont été préparés conformément aux principes comptables admis en Espagne, visés dans le Code du commerce et développés dans le Plan comptable général et dans la réglementation applicable dans les différents pays où sont établies les sociétés qui composent le Groupe consolidé. À noter, par ailleurs, que les comptes annuels consolidés de l'exercice 2006 sont présentés conformément aux dispositions des IFRS et ont fait l'objet des ajustements ou reclassements pertinents afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des résultats et des ressources obtenues et affectées au cours de l'exercice 2006.

Les différents postes des comptes annuels individuels de chacune des sociétés ont fait l'objet d'un processus d'homogénéisation à des fins d'évaluation. Pour ce faire, les critères appliqués au sein de chacune des sociétés ont été adaptés à ceux utilisés par la Société consolidante dans ses propres comptes annuels.

b) Comparaison de l'information

Les soldes correspondant à l'exercice 2005, présentés à des fins comparatives, ont eux aussi été arrêtés conformément aux dispositions des IFRS adoptées par l'Union européenne, qui correspondent à celles appliquées au cours de l'exercice 2006. En conséquence, les postes des deux exercices sont comparables et homogènes, conformément à ce qui est établi dans la NIFF 1 « Application pour première fois des IFRS », et la date de passage à celles-ci a été le 1^{er} janvier 2004.

c) Approbation des comptes annuels consolidés

Les comptes annuels de l'exercice 2006 de chacune des sociétés du Groupe, sur la base desquels ont été préparés les présents comptes annuels consolidés, doivent être approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires. Cependant, les administrateurs espèrent et pensent que les présents comptes annuels consolidés ne devraient subir aucune modification et devraient être approuvés tels qu'ils sont présentés.

d) Présentation des comptes annuels consolidés

Conformément à la réglementation en vigueur en matière comptable, les comptes annuels consolidés sont exprimés en euros.

e) Principes de consolidation

La consolidation des comptes annuels de la société Antevenio, S.A. et des comptes annuels des filiales consolidées mentionnées dans la Note 2 a été réalisée suivant les méthodes indiquées ci-après :

- 1) Méthode dite de l'intégration globale pour les sociétés dont le contrôle effectif est assuré par la Société consolidante ou au sein desquelles des accords ont été conclus avec les autres actionnaires.
- 2) Méthode d'intégration proportionnelle pour les sociétés multi groupe gérées conjointement par des tiers.

La consolidation des opérations de la société Antevenio, S.A. et des filiales susvisées a été effectuée conformément aux principes de base suivants :

- Les critères utilisés lors de l'élaboration des bilans et des comptes de résultat individuels de chacune des sociétés consolidées sont, en règle générale, homogènes dans tous leurs aspects essentiels.
- Le bilan et le compte de résultat consolidés contiennent les ajustements et les éliminations propres à tout processus de consolidation ainsi que les homogénéisations d'évaluation pertinentes et nécessaires au rapprochement de soldes et de transactions entre les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.
- Le compte de résultat consolidé fait état : (i) des produits et des charges des sociétés qui ne font plus partie du Groupe à ce jour, mais qui en ont fait partie jusqu'à la date de la vente de la participation qui était détenue dans chacune d'entre elles ou jusqu'à la date de leur liquidation et (ii) des produits et des charges des sociétés qui ne faisaient pas partie du Groupe auparavant, mais qui en font partie depuis la date d'acquisition d'une participation en leur sein ou depuis la date de leur constitution jusqu'à la clôture de l'exercice.

- Les soldes et transactions entre les sociétés consolidées ont été éliminés durant le processus de consolidation. Les créances et les dettes envers des entreprises du Groupe, associées et apparentées ayant été exclu du périmètre de consolidation, sont présentées dans les postes correspondants de l'actif et du passif du bilan consolidé.
- L'élimination investissement – capitaux propres des filiales consolidées a été réalisée en compensant la participation de la Société consolidante sur la base de la part proportionnelle des capitaux propres des filiales consolidées que représentait cette participation à la date de première consolidation. Les différences de première consolidation ont été traitées comme suit :
 - a) Différences négatives : incluses dans le poste « Réserves des sociétés consolidées ».
 - b) Différences positives n'ayant pu être attribuées aux éléments de patrimoine des filiales consolidées : incluses dans le poste « Fonds de commerce de consolidation » de l'actif du bilan.
- Le résultat consolidé de l'exercice montre la part attribuable à la Société consolidante, qui se compose du résultat obtenu par cette dernière plus la part correspondante du résultat obtenu par les filiales consolidées, sur la base de la participation financière.
- La valeur de la participation des actionnaires minoritaires dans les capitaux propres et l'attribution des résultats au sein des filiales consolidées est présentée dans le poste « Intérêts minoritaires » du passif du bilan consolidé. Le détail de la valeur de ces participations est indiqué dans la Note 12.

Au 31 décembre 2006, les sociétés qui ont été incluses au périmètre de consolidation ainsi que les pourcentages de participation directe ou indirecte de la Société consolidante et les méthodes de consolidations appliquées sont comme suit :

Société	Pourcentage de participation	Méthode consolidée appliquée
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.	51,00	Intégration globale

NOTE 4. NORMES D'ÉVALUATION

Les principales normes d'évaluation utilisées lors de l'élaboration des comptes annuels consolidés des exercices 2006 et 2005 sont les suivantes :

a) Autres actifs incorporels

Les éléments de l'actif immobilisé incorporel sont comptabilisés à leur prix d'achat ou au coût direct de production appliqué, déduction faite de l'amortissement cumulé correspondant, conformément aux critères suivants :

a.1) Propriété industrielle :

Il s'agit là des montants acquittés pour l'achat de la propriété ou pour le droit d'utilisation des différentes manifestations de cette dernière ou, le cas échéant, des frais engagés pour le dépôt de celles qui ont été développées par les sociétés, déduction faite de l'amortissement cumulé correspondant.

Ces montants sont amortis selon la méthode d'amortissement linéaire, à raison de 5,00 % par an. Le montant comptabilisé à ce titre dans le compte de résultat consolidé de l'exercice 2006 s'élève à 8 431,83 euros. Lors de l'exercice 2005, ce montant était de 3 971,34 euros.

a.2) Logiciels:

Les logiciels acquis ou développés par les sociétés sont comptabilisés à leur prix d'achat ou à leur coût de production, le cas échéant, déduction faite de l'amortissement cumulé correspondant.

Ils sont amortis suivant la méthode linéaire au taux de 7,00 % par an. Le montant comptabilisé à ce titre dans le compte de résultat consolidé de l'exercice 2006 s'élève à 7 584,32 euros. Lors de l'exercice 2005, ce montant était de 15 554,51 euros.

b) Immobilisations corporelles

Les éléments de l'actif immobilisé corporel sont comptabilisés à leur prix d'achat ou à leur coût de production plus le montant des investissements supplémentaires ou complémentaires réalisés, suivant le même critère d'évaluation, déduction faite de l'amortissement cumulé correspondant.

Les coûts d'agrandissement, de modernisation ou d'amélioration se traduisant par une augmentation de la productivité, de la capacité ou de l'efficacité ou encore par un allongement de la durée de vie des biens sont capitalisés et considérés comme une majoration du coût des biens concernés.

Les frais de maintenance et d'entretien engagés au cours de l'exercice sont portés au compte de résultat consolidé.

Les travaux que les sociétés ont réalisés pour leur propre immobilisation sont indiqués au coût accumulé qui résulte de l'ajout des coûts internes aux coûts externes, lesquels sont déterminés en fonction des consommations propres de matériaux et des coûts de fabrication appliqués avec les mêmes critères que ceux qui ont été utilisés pour l'évaluation des stocks.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des actifs. Les taux annuels d'amortissement appliqués aux différents coûts et les durées de vie estimées sont les suivants :

	Pourcentage annuel	Durée de vie estimée
Autres installations	50	2
Mobilier	10	10
Équipements de traitement de l'information	18	5,71
Autre immobilisation corporelle	10	10

Le montant comptabilisé au titre de l'amortissement d'immobilisations corporelles dans le compte de résultat consolidé de l'exercice 2006 s'élève à 48 686,58 euros. Lors de l'exercice 2005, ce montant était de 30 883,49 euros.

Droits d'utilisation découlant des contrats de crédit-bail (Leasing) :

Conformément à la IFRS 17, le Groupe comptabilise dans les actifs corporels par nature les biens acquis en crédit-bail. Ces actifs sont enregistrés à leur valeur au comptant. Parallèlement, la dette totale correspondante est portée au passif du bilan consolidé, dans les postes « Dette envers des établissements de crédit » à court et à long terme, selon la date d'échéance des dettes. La différence entre ces deux montants, qui correspond aux frais financiers des opérations, est considérée comme une majoration du coût de l'actif corporel concerné et est comptabilisée comme telle. Le montant des frais financiers capitalisés et engagés au cours de l'exercice est quant à lui imputé aux frais de l'exercice (Cf. Note 6).

La direction des sociétés a l'intention d'exercer l'option d'achat sur les actifs acquis en crédit-bail, à la date d'échéance des contrats.

Détérioration de la valeur des actifs

À la date de clôture de chaque exercice, ou à la date où cela est jugé nécessaire, il est procédé à une analyse de la valeur des actifs afin de déterminer si ces derniers ont subi une quelconque perte due à leur détérioration. Si c'est le cas, il est procédé à une estimation du montant récupérable de cet actif en vue de déterminer, le cas échéant, le montant de l'assainissement nécessaire.

c) Immobilisations financières

c.1) Portefeuille de valeurs

Les investissements de cette nature des sociétés au 31 décembre 2006 sont enregistrés à leur prix d'achat ou à leur valeur théorique comptable, si cette dernière est inférieure.

Les soldes aux 31 décembre 2006 et 2005 correspondent entièrement aux cautions accordées.

d) Fonds de commerce consolidé

Ce poste comprend les différences positives qui existaient entre les capitaux propres des filiales consolidées attribuables à la Société consolidante et la participation enregistrée dans la Société consolidante à la date de première consolidation, qu'il n'a pas été possible d'attribuer à des éléments de patrimoine précis des filiales.

Conformément à la IFRS 3, ce fonds de commerce n'est pas amorti par le Groupe. En revanche, des tests sont actuellement réalisés pour déterminer si le fonds de commerce a subi des pertes suite à une quelconque détérioration de valeur, conformément à la IFRS 36. S'il s'avère qu'il y a eu détérioration de l'unité génératrice de trésorerie, il doit être procédé à la reconnaissance d'une perte dans le résultat de l'exercice au cours duquel est constatée ladite perte.

e) Comptes clients

Les retards et défauts de paiement des débiteurs aux 31 décembre 2006 et 2005 ont été estimés suivant l'analyse de chacun des soldes individualisés en instance de recouvrement à cette date. Le montant net porté à ce titre aux résultats de l'exercice 2006 et 2005 s'élève respectivement à 54 000,00 et 69 752,95 euros.

Aux 31 décembre 2006 et 2005, la détérioration de la valeur des comptes clients s'élevait respectivement à 336 295,88 et 375 952,59 euros. Cette évaluation couvre, de façon raisonnable, les pertes qui peuvent se produire en raison de la non-récupération totale ou partielle des dettes, estimées en fonction de l'analyse individuelle effectuée en ce qui concerne chacun des soldes en instance de recouvrement à cette date.

f) Soldes et transactions en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées à leur contre-valeur en euros aux taux de change en vigueur le jour de la transaction.

Les différences de change constatées au moment de la liquidation des comptes en devises ou à la date de clôture, en raison de l'existence de taux de change différents de ceux utilisés lors de l'enregistrement de l'opération dans le courant de l'exercice, sont considérées comme des charges ou des produits de l'exercice au cours duquel elles se produisent.

g) Investissements financiers à cours terme

Aux 31 décembre 2006 et 2005, ces investissements ne portent que sur des dépôts à court terme.

h) Produits et charges

Les produits et les charges sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité d'engagements, c'est-à-dire en fonction du courant réel de biens et de services qu'ils produisent et non pas du moment où intervient le courant monétaire ou financier qui en découle.

i) Indemnités de licenciement

Conformément à la législation du travail en vigueur, les sociétés pourraient être contraintes de verser des indemnités à leurs employés, dans certaines conditions, en cas de résiliation de leurs contrats de travail. Aux 31 décembre 2006 et 2005, les directions des sociétés ont considéré qu'aucune situation anormale de licenciement n'était connue. Le bilan consolidé ci-joint ne contient aucune provision à ce titre.

j) Provision pour retraites et obligations similaires

Les sociétés consolidées n'ont contracté envers leur personnel aucune obligation en matière de compléments de retraite futurs. Le bilan consolidé ne contient aucune provision à ce titre.

k) Classement des soldes

Le classement entre actif courant et non courant est réalisé en fonction de ce qui suit :

- solde devant vraisemblablement être réalisé ou étant destiné à la vente ou à la consommation dans le cadre du cycle normal d'exploitation de l'entreprise ; ou
- solde existant essentiellement pour des raisons commerciales ou pour un laps de temps court et devant vraisemblablement être réalisé dans les douze mois qui suivent la date du bilan ; ou
- espèces ou tout autre moyen liquide équivalent dont l'utilisation n'est pas restreinte.

l) Impôt sur les sociétés

Le Groupe n'est pas consolidé fiscalement. En conséquence, la charge consolidée au titre de l'impôt sur les sociétés a été obtenue en additionnant les montants à payer par chacune des sociétés consolidées au titre de l'impôt sur les sociétés, lequel a été calculé sur la base des bénéfices économiques individuels, en appliquant les critères fiscaux et en tenant compte des bonifications et des déductions applicables.

Au 31 décembre 2006, la Direction des sociétés ont effectué les calculs nécessaires pour déterminer les montants à payer au titre de l'Impôt sur les sociétés qui atteignaient la somme de 19 024,93 euros.

En raison de l'existence de déficits fiscaux reportables en cours de compensation par les sociétés relevant du Groupe Antevenio, aucune charge n'a été enregistrée au titre de l'Impôt sur les sociétés pour l'exercice 2005.

m) Bénéfice par action

Le bénéfice de base par action est calculé comme suit : division du bénéfice net de la période attribuable à la société consolidante par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de cette dernière en circulation pendant cette période, sans compter le nombre moyen d'actions de la société consolidante détenu en propre.

n) Flux de trésorerie

En ce qui concerne le tableau des flux de trésorerie, les expressions suivantes sont utilisées dans le sens indiqué ci-après :

- Flux de trésorerie : rentrées et sorties d'espèces ou d'autres moyens équivalents, c'est-à-dire les investissements à échéance de moins de trois mois à fortes liquidités et à faible risque de variation de leur valeur.
- Activités opérationnelles : activités qui constituent la principale source de revenus ordinaires du Groupe, ainsi que toutes les autres activités ne pouvant pas être considérées comme un investissement ou un financement.
- Activités de placement : activités d'acquisition, d'aliénation ou de disposition par d'autres moyens d'actifs à long terme et autres investissements n'étant pas considérés comme des espèces ou leurs équivalents.
- Activités de financement : activités donnant lieu à des changements de taille et de composition du patrimoine net et des passifs d'ordre financier.

o) Dettes fournisseurs et autres créiteurs, factures à recevoir

Aux 31 décembre 2006 et 2005, ce poste du bilan comporte des provisions qui correspondent aux factures non reçues de fournisseurs pour des transactions commerciales réalisées depuis le début de ses activités.

En cas de non apurement, la société régularisera ces passifs à l'expiration du délai de dix ans suivant l'exercice au cours duquel ils ont été enregistrés.

NOTE 5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La composition et les mouvements enregistrés dans ce poste au cours des exercices 2006 et 2005 sont les suivants (en euros) :

	31/12/2004	Augmentations	31/12/2005	Augmentations	Diminutions	31/12/2006
Montant brut:						
Propriété industrielle	7 807,55	5 402,93	13 210,48	20 489,68	-	33 700,16
Logiciels	146 429,51	48 142,34	194 571,85	165 992,51	-	360 564,36
	154 237,06	53 545,27	207 782,33	186 482,19	-	394 264,52
Amortissements cumulés :						
Propriété industrielle	(71,63)	(3 971,34)	(4 042,97)	(8 431,83)	-	(12 474,80)
Logiciels	(58 421,07)	(15 554,51)	(73 975,58)	(7 584,32)	-	(81 559,90)
	(58 492,70)	(19 525,85)	(78 018,55)	(16 016,15)	-	(94 034,70)
Montant net	95 744,36	34 019,42	129 763,78	170 466,04	-	300 229,82

NOTE 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La composition et les mouvements enregistrés dans ce poste au cours des exercices 2006 et 2005 sont les suivants (en euros) :

	31/12/2004	Augmentations	31/12/2005	Augmentations	Diminutions	31/12/2006
Montant brut:						
Autres installations	2 241,40	-	2 241,40	-	-	2 241,40
Mobilier	40 200,68	-	40 200,68	4 676,64	-	44 877,32
Équipements informatiques	211 617,06	57 485,90	269 102,93	70 453,19	-	339 556,12
Éléments de transport	-	-	-	30 825,92	-	30 825,92
Autre immobilisation corporelle	-	2 099,97	2 100,00	-	-	2 100,00
	254 059,14	59 585,87	313 645,01	105 955,75	-	419 600,76
Amortissements accumulés :						
Autres installations	(1 076,56)	(919,49)	(1 996,05)	(1 557,85)	-	(3 553,90)
Mobilier	(15 850,16)	(2 832,54)	(18 682,70)	(4 403,09)	-	(23 085,79)
Équipements informatiques	(135 504,45)	(27 131,46)	(162 635,91)	(33 537,85)	-	(196 173,76)
Éléments de transport	-	-	-	(9 187,79)	-	(9 187,79)
	(152 431,17)	(30 883,49)	(183 314,66)	(48 686,58)	-	(232 001,24)
Montant net	101 627,97	28 702,38	130 330,35	57 269,17	-	187 599,52

Les immobilisations corporelles du Groupe sont affectées à l'exploitation et ne font l'objet d'aucune charge ou garantie. En outre, elles sont dûment couvertes contre toute sorte de risques.

Le Groupe utilise différents actifs par le biais de contrats de crédit-bail. Les caractéristiques et les conditions les plus importantes de ces actifs sont les suivantes :

Cont du bien à l'origine	Valeur de l'option d'achat	Durée du contrat en années	Temps écoulé en années	Montant acquitté	Montant restant dû
30 496,23	903,77	36	26	23 493,00	9 941,71
28 505,00	527,96	60	12	6 863,44	24 813,97
59 001,23					

Ces actifs sont enregistrés dans les immobilisations corporelles par nature.

NOTE 7. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

La composition et les mouvements enregistrés dans ce poste au cours des exercices 2006 et 2005, sont les suivants (en euros) :

	31/12/2004	Augmentations	31/12/2005	Augmentations	Diminutions	31/12/2006
Autres investissements financiers :						
Cautions constituées	13 517,29	-	13 517,29	73 894,15	(71 443,33)	15 968,11
Total Autres investissements financiers	13 517,29	-	13 517,29	73 894,15	(71 443,33)	15 968,11

NOTE 8. FONDS DE COMMERCE

Conformément aux critères susvisés, ce poste se décompose comme suit (par sociétés) :

	31/12/2004	Augmentations	31/12/2005	Augmentations	Diminutions	31/12/2006
:						
Centrocom Cyber, S.L.U.	268 514,42	-	268 514,42	-	-	268 514,42
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.				59 447,47	-	59 447,47
Total	268 514,42	-	268 514,42	59 447,47	-	327 961,89

Les augmentations au chapitre du fonds de commerce consolidé des exercices 2006 et 2005 ont été calculées de la façon suivante :

	Coût d'acquisition des participations financières	Valeur des fonds propres à la date d'investissement	Fonds de commerce
Centrocom Cyber, S.L.U.	468 291,08	199 776,66	268 514,42
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.	60 000,00	552,53	59 447,47
	528 291,08	200 329,19	327 961,89

NOTE 9. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Ce poste du bilan ci-joint contient essentiellement, aux 31 décembre 2006 et 2005, les créances commerciales au titre de l'activité continue et ordinaire de la société, qui s'élève respectivement à 4 027 860,66 et à 2 670 713,31 euros.

Le détail de ce poste au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 est le suivant:

	31/12/2006	31/12/2005
Clients : ventes et prestations de services	4 027 860,66	2 670 713,31
Entreprises rattachées	909,56	0,00
Débiteurs variés	52 084,87	18 899,86
Personnel	2 933,99	6 224,67
	4 083 789,08	2 695 837,84

NOTE 10. AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

La composition et les mouvements enregistrés dans ce poste au cours des exercices 2006 et 2005 sont les suivants (en euros) :

	31/12/2004	Augmentations	31/12/2005	Augmentations	Diminutions	31/12/2006
Autres investissements :						
Dépôts	317,94	-	317,94	-	-	317,94
Total Autres investissements	317,94	-	317,94	-	-	317,94

NOTE 11. CAPITAUX PROPRES

Aux 31 décembre 2006 et 2005, les capitaux propres consolidés s'élevaient respectivement à 2 197 741,61 et à 1 460 531,40 euros. Le détail est le suivant :

	31/12/2006	31/12/2005
Capital social souscrit de la société consolidante	75 000,00	75 000,00
Réserves :	1 142 409,50	601 623,54
De la Société consolidante	935 131,17	491 693,11
Des sociétés consolidées par intégr. globale et proportionnelle	207 278,33	109 930,43
Résultat de l'exercice attribué à la Société consolidante	980 332,11	783 907,86
	2 197 741,61	1 460 531,40

Capital social de la Société consolidante

Le capital social de la société Antevenio, S.A. est représenté par 3 000 actions nominatives ayant une valeur nominale de 25,00 euros chacune, entièrement souscrites et libérées.

La composition du capital social aux 31 décembre 2006 et 2005 est la suivante :

	% participation
Alba Participaciones, S.A.	28,80
Advertising Antwerpen B.V.	28,30
Joshua Novick	16,67
E-Ventures Capital Internet, S.A.	14,40
Sofindes, S.L.	5,75
Autres	6,08

Réserves de la société consolidante

Les réserves de la société consolidante se décomposent comme suit :

	2006	2005
Réserves légales	14 999,73	14 999,73
Autres réserves	874 929,64	431 491,58
Prime d'émission d'actions	45 202,42	45 202,42
Report à nouveau négatif	(0,62)	(0,62)
	935 131,17	491 693,11

Réserves légales de la société consolidante

Conformément aux dispositions légales, l'usage des réserves légales est restreint. Toute société commerciale de la forme d'une société anonyme et ayant réalisé des bénéfices est tenue d'affecter 10 % de ses bénéfices au poste de réserves légales, et ce jusqu'à ce que le fonds de réserve ainsi constitué représente un cinquième du capital social souscrit. Les réserves légales ne peuvent être utilisées que pour compenser des pertes ou augmenter le capital social, uniquement pour la part dépassant 10 % du capital augmenté. Les réserves légales ne peuvent être distribuées aux actionnaires qu'en cas de liquidation de la société.

Réserves dans des sociétés consolidées par intégration globale et proportionnelle

Le détail de ces postes du bilan consolidé aux 31 décembre 2006 et 2005 est comme suit :

	2006	2005
De sociétés consolidées par intégration globale		
Centrocom Cyber, S.L.U	208 196,00	111 063,57
Total Sociétés consolidées par intégration globale	208 196,00	111 063,57
De sociétés consolidées par intégration proportionnelle		
Europemisión, S.L.	(917,67)	(1 132,57)
Total Sociétés consolidées par intégr. proportionnelle	(917,67)	(1 132,57)
Total	207 278,33	109 930,43

NOTE 12. INTÉRÊTS MINORITAIRES

La valeur de la participation des associés ou actionnaires minoritaires dans les entreprises consolidées se décompose comme suit au 31 décembre 2006 (en euros) :

Filiale Consolidée	Pourcentage participation actionnaires minoritaires	Capital et réserves au 31/12/2006	Résultat de l'exercice	Participation au capital et réserves	Résultat attribué aux intérêts minoritaires	Total intérêts minoritaires
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.	49,00 %	1 083,40	-	530,87	-	530,87
		1 083,40	-	530,87	-	530,87

La consolidation de la société décrite dans la présente note a été faite au 31 décembre 2006, ayant inclus le résultat dans la différence de la première consolidation.

Le détail de la valeur de participation des associés et des actionnaires minoritaires dans les entreprises consolidées au 31 décembre 2005 est la suivante (en euros) :

Filiale Consolidée	Pourcentage participation actionnaires minoritaires	Capital et réserves au 31/12/2006	Résultat de l'exercice	Participation au capital et réserves	Résultat attribué aux intérêts minoritaires	Total intérêts minoritaires
Europemission, S.L.	50,33 %	809,72	402,70	402,19	200,02	602,21
		809,72	402,70	402,19	200,02	602,21

NOTE 13. DETTES ENVERS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Les dettes envers des établissements de crédit se décomposent comme suit au 31 décembre 2006 (en euros) :

	A court terme	A long terme	Total
Cartes Visa	44 845,35	-	44 845,35
Dettes sur crédits-bails	15 749,03	19 006,65	34 755,68
	60 594,38	19 006,65	79 601,03

Le résumé des dettes auprès d'établissements de crédit au 31 décembre 2005 est présenté ci-après (en euros) :

	A court terme	A long terme	Total
Cartes Visa	26 532,70	-	26 532,70
Dettes sur crédits-bails	10 845,40	9 941,71	20 787,11
	37 378,10	9 941,71	47 319,81

NOTE 14. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Ce poste se décompose comme suit aux 31 décembre 2006 et 2005 :

	2006	2005
Dettes avec des entreprises rattachées	3 999,50	21 774,33
Administrations publiques (Note 15)	498 751,40	281 781,14
Autres dettes	43 739,78	102 392,12
Rémunérations à payer	122 436,11	137 754,65
	668 926,79	543 702,24
Fournisseurs	2 976 174,59	2 215 129,17
Créanciers sur prestations de services	478 483,70	292 208,64
Avances de clients	14 058,48	12 521,78
	3 468 716,77	2 519 859,59
Total	4 143 450,88	3 063 561,83

Tout comme nous l'indiquons à la Note 4 o), aux 31 décembre 2006 et 2005, ce poste du bilan inclut des soldes créanciers qui correspondent aux factures non reçues de fournisseurs pour des transactions commerciales réalisées depuis le début de ses activités. En cas de non apurement, la société régularisera ces passifs à l'expiration du délai de dix ans suivant l'exercice au cours duquel ils ont été enregistrés.

NOTE 15. ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ET SITUATION FISCALE

Le poste « Administrations publiques » se décompose comme suit au 31 décembre 2006 (en euros) :

	Soldes créditeurs	Soldes débiteurs
À court terme :	108 275,39	334 312,76
Taxe sur la valeur ajoutée	3 132,22	-
Remboursement d'impôts	633,75	-
Retenues à la source et acomptes provisionnels au titre de l'impôt sur les sociétés	89,50	-
Retenues à la source au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques	-	103 409,36
Impôt sur les sociétés	-	19 024,93
Organismes de la sécurité sociale	-	42 004,35
Impôts différés passifs	-	213,23
	112 130,86	498 964,63

Le poste « Administrations publiques » se décompose comme suit au 31 décembre 2005 (en euros) :

	Soldes créditeurs	Soldes débiteurs
À court terme :		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 546,85	184 051,06
Remboursement d'impôts	(356,92)	-
Retenues à la source et acomptes provisionnels au titre de l'impôt sur les sociétés	1 902,49	-
Impôt sur les bénéfices anticipé	1 015,32	-
Différence temporaire actif ajustements IFRS	142,87	-
Retenues à la source au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques	-	74 271,61
Organismes de la sécurité sociale	-	23 458,47
	12 250,61	281 781,14

Situation fiscale

Pour ce qui est des impôts auxquels sont assujetties les sociétés, ces dernières peuvent encore faire l'objet de contrôles fiscaux en ce qui concerne les quatre derniers exercices.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, les liquidations d'impôts ne peuvent pas être considérées comme définitives tant qu'elles n'ont pas fait l'objet d'un contrôle de la part des autorités fiscales, à moins que le délai de prescription de quatre ans se soit écoulé. En conséquence, en cas d'éventuels contrôles fiscaux, il n'est pas à exclure que des passifs supplémentaires, autres que ceux comptabilisés par les sociétés, puissent apparaître. Quoiqu'il en soit, la direction estime qu'en cas d'apparition de tels passifs, ils ne seraient pas significatifs compte tenu des capitaux propres et des résultats annuels obtenus.

Impôt sur les sociétés

Le tableau de rapprochement entre le bénéfice comptable avant impôts et l'assiette fiscale de l'impôt sur les sociétés est le suivant :

	Charge au titre d'impôt sur les sociétés 2006
Centrocom Cyber, S.L.U	19 024,93
	19 024,93

Le tableau de rapprochement entre le bénéfice comptable avant impôts et l'assiette fiscale de l'impôt sur les sociétés est le suivant :

	2006	2005
Résultat comptable de l'exercice avant l'impôt sur les sociétés	999 357,04	784 107,88
Régularisations IFRS (1)	(242 780,33)	(930,00)
Ecart permanentes	(2 051,00)	-
Compensation de déficits fiscaux d'exercices précédents	(691 109,28)	(783 177,88)
Base Imposable (Résultat fiscal)	63 416,43	-

- (1) Cela correspond fondamentalement à l'imputation des charges aux réserves en raison de l'entrée en Bourse de la société, soit 243 121,90 euros.

L'impôt sur les sociétés est calculé comme suit (en euros) :

	2006	2005
Montant de l'impôt calculé au taux de 30 % de la base imposable	19 024,93	-
Montant liquide	19 024,93	-
Moins : retenues à la source et acomptes provisionnels	-	-
Montant à payer	19 024,93	-

Le montant de l'impôt sur les sociétés correspondant aux exercices 2006 et 2005 a été calculé comme suit :

	2006	2005
Résultat comptable de l'exercice avant l'impôt sur les sociétés	999 357,04	784 107,88
Régularisations IFRS (1)	(242 780,33)	(930,00)
Ecart permanentes	(2 051,00)	0,00
Compensation de déficits fiscaux d'exercices précédents	(691 109,28)	(783 177,88)
Résultat comptable ajusté	63 416,43	783 177,88
Montant de l'impôt au taux de 30 %	19 024,93	-
Charge au titre de l'Impôt sur les sociétés	19 024,93	-
Montant liquide	19 024,93	-
Différence	-	-

Déficits reportables à compenser fiscalement

Conformément à la législation en vigueur, les déficits fiscaux reportables peuvent être compensés par les bénéfices fiscaux obtenus au cours des quinze exercices suivant leur création. Les déficits fiscaux reportables que le Groupe peut encore compenser fiscalement, sont les suivantes :

Année d'origine	Année limite de déduction	Euros
2002 (1)	2017	86 713,23
2004 (2)	2019	1 983,14
2006 (2)	2021	1 205,20
		89 901,57

- (1) société Antevenio, S.A.
 (2) société Europermission, S.L.

NOTE 16. GARANTIES ET CAUTIONS

Les avals et garanties constitués par le Groupe Antevenio auprès d'établissements bancaires et d'organismes publics aux 31 décembre 2006 et 2005 se décomposent comme suit :

	Euros
Bail du siège social	91 189,00
	91 189,00

NOTE 17. PRODUITS ET CHARGES**a) Achats consommés**

La composition de ce poste du compte de résultat consolidé ci-joint est la suivante :

	31/12/2006	31/12/2005
Consommations de marchandises		
Consommations d'exploitation	4 320 469,77	3 133 264,73
Total	4 320 469,77	3 133 264,73

b) Charges de personnel

La composition de ce poste du compte de résultat consolidé ci-joint est la suivante :

	2006	2005
Appointements et salaires	1 570 516,63	1 157 612,12
Indemnités	8 797,59	--
Sécurité sociale à la charge de l'entreprise	346 607,95	239 769,96
Autres charges sociales	57 920,43	40 207,02
Total Charges de personnel	1 983 842,60	1 437 589,10

Le nombre moyen d'employés du Groupe au cours de l'exercice 2006 (par catégories socioprofessionnelles) est le suivant :

	2006	2005
Direction	6	5
Administration	5	6
Commerciaux	15	9
Production	2	-
Techniciens	10	7
Télém marketing	7	3
	45	30

c) Provision pour dépréciation des actifs courants

La composition de ce poste du compte de résultat consolidé ci-joint est la suivante :

	2006	2005
Pertes sur créances commerciales irrécouvrables	93 662,71	-
Dotation aux provisions pour depreciations des actifs circulants	54 000,00	69 752,95
Provision appliquée aux insolvabilités courantes	(93 662,71)	-
	54 000,00	69 752,95

c) Services extérieurs

La composition de ce poste du compte de résultat ci-joint est la suivante :

	2006	2005
Baux et redevances	106 567,84	106 534,05
Réparations et entretien	2 835,59	18 218,83
Personnel extérieur à l'entreprise	219 343,60	135 917,06
Primes d'assurances	4 999,78	4 059,53
Services bancaires et assimilés	7 058,17	5 908,02
Publicité, démarchage et relations publiques	119 630,70	73 765,13
Fournitures	36 243,42	25 202,16
Autres services	115 887,50	68 685,24
Total Services extérieurs	612 566,60	438 290,02

e) Montant net du chiffre d'affaires

Le montant net du chiffre d'affaires enregistré au cours de l'exercice 2006 au titre des activités opérationnelles du Groupe se décompose comme suit (par catégories d'activités) :

La distribution du montant net du chiffre d'affaires des activités opérationnelles du Groupe pour les exercices 2006 et 2005 se décompose comme suit (par catégories d'activités) :

	2006	2005
Par activités:		
Marketing et publicité en ligne (solde net)	7 933 063,02	5 860 048,83

NOTE 18. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET AUTRES AVANTAGES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rémunération des membres du conseil d'administration

Les rémunérations versées au cours des exercices 2006 et 2005 aux membres du Conseil d'administration de la Société consolidante sont les suivantes :

	2006	2005
Appointements	210 500,00	223 218,00
Autres rémunérations	3 327,00	2 512,00
	213 827,00	225 730,00

Avances et crédits

Aux 31 décembre 2006 et 2005, aucun crédit n'avait été accordé et aucune avance n'avait été versée aux membres du conseil d'administration.

Autres obligations

Aux 31 décembre 2006 et 2005, il n'existait aucun engagement à titre de compléments de retraite, d'avals ou de garanties en faveur de l'organe d'administration de la société consolidante.

Fonctions dans d'autres sociétés

En application de la loi 26/2003 du 17 juillet 2003, portant modification de la loi sur les sociétés anonymes, les fonctions exercées au sein d'autres sociétés ayant un objet social analogue ou complémentaire, par les membres de l'organe d'administration, sont les suivantes :

Membre de l'organe d'administration	Fonction exercée	Société à travers laquelle est exercée cette fonction
Joshua Novick	Administrateur unique	Centrocom Cyber, S.L.U.
Joshua Novick	Membre du conseil d'administration	Europermision, S.L.
Pablo Pérez Garcia –Villoslada	Membre du conseil d'administration	Europermision, S.L.

De plus, et conformément à la Loi 26/2003, du 17 juillet, ci-devant mentionnée, il est indiqué que les membres de l'Organe d'administration n'ont pas réalisé d'activités, à leur propre compte ou pour le compte d'autrui, avec la Société qui pourraient être considérées comme ne faisant pas partie des activités courantes ou qui n'auraient pas été réalisées dans des conditions normales de marché.

Rémunération des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires acquittés au titre des services d'audit des comptes annuels consolidés des exercices clos au 31 décembre 2006 s'élève à la somme de 18 500,00 euros.

NOTE 19. PASSAGE DES CRITÈRES COMPTABLES ESPAGNOLS AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

À compter de l'exercice 2005, premier exercice au cours duquel sont présentés des comptes annuels consolidés, le Groupe prépare ses comptes annuels conformément aux IFRS adoptées par l'Union européenne, en application du règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil.

Les chiffres contenus dans les comptes annuels de l'exercice 2005 ont fait l'objet d'un rapprochement afin de pouvoir les présenter conformément aux mêmes principes et critères que ceux appliqués aux comptes annuels de l'exercice 2006.

TABLEAU DES VARIATIONS DU CAPITAL PROPRES

	Capital	Autres réserves	Profits cumulés	Intérêts minoritaires	Total
31/12/2005	75 000,00	45 202,52	1 300 299,48	602,21	1 461 133,61
Diminution des réserves due à l'entrée en Bourse (1)	-	-	(243 121,90)	-	(243 121,90)
Europemission, S.L. intégration proportionnelle (2)	-	-	-	(602,21)	(602,21)
Incorporation au périmètre de <i>Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.</i> (3)	-	-	-	530,87	530,87
Résultat de l'exercice (4)	-	-	980 332,11	-	980 332,11
31/12/2006	75 000,00	45 202,52	2 077 539,09	530,87	2 198 272,48

- (1) Cela correspond aux charges encourues et dues au cours de l'exercice 2006 pour l'entrée en Bourse. Cf. Note 21.
- (2) La société Eurpoermission, S.L. a été intégrée aux comptes de l'exercice 2005 par intégration globale. Dans le présent exercice, elle a été intégrée par intégration proportionnelle. Cf. Note 2.
- (3) Dans le présent exercice, la société Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L. a été incorporée au Groupe. Cf. Note 3 e) et Note 2.
- (4) Pour ce qui est du point (1), le résultat de l'exercice a été augmenté par une valeur égale à la diminution des réserves en raison des charges assumées pour l'entrée en Bourse de la Société consolidante.

NOTE 20. INFORMATIONS CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT

Le Groupe ne possède aucun actif et n'a engagé aucun frais visant à minimiser l'atteinte à l'environnement et à assurer la protection et l'amélioration de l'environnement. En outre, le Groupe n'a pas constitué la moindre provision pour risques et charges à ce titre du fait qu'il estime qu'aucune éventualité n'est à craindre en ce qui concerne la protection et l'amélioration de l'environnement.

NOTE 21. ÉVÉNEMENTS SURVENUS A POSTERIORI

Après le 31 décembre 2006, comme fait important sans que celui-ci ait un impact sur les Comptes annuels du Groupe en cette date, le Conseil d'administration, lors de sa session du 7 février 2007 tenue en raison de l'entrée en Bourse de la Société consolidante sur le marché des titres négociables, Altemext d'Euronext Paris, a décidé, en vertu de la délégation de pouvoirs accordée par l'Assemblée générale des actionnaires lors de la réunion du 18 décembre 2006, d'augmenter le capital social pour un montant nominal de 30 187,50 euros, et donc le montant du capital social est passé de 74 999,875 à 105 187,375 euros, en supprimant le droit de souscription préférentielle, en offre publique d'achat, par l'émission de 1 207 500 actions ordinaires ayant chacune une valeur nominale de 0,025 euros avec une prime d'émission de 6,745 euros par action, ce qui donne en définitive un prix de souscription / type d'émission par action de 6,77 euros qui devait être libéré par des apports monétaires. On constate la réception de la libération intégrale du type d'émission (valeur nominale plus prime d'émission) pour chacune des 1 207 500 actions émises et souscrites, c'est-à-dire un total de 8 174 775 euros par certificat émis par la Société Générale en date du 12 février 2007.

ANTEVENIO, S.A. ET FILIALES CONSOLIDÉES
RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 2006

ANTEVENIO, S.A. ET FILIALES CONSOLIDÉES

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 2006

SITUATION DE L'ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DU GROUPE « ANTEVENIO » DURANT L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2006

1. Chiffre d'affaires et résultats consolidés du Groupe durant l'exercice 2006

Les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation durant l'exercice 2006 sont les suivantes :

- Centrocom Cyber, S.L., consolidée par la méthode d'intégration globale.
- Europermission, S.L., consolidée par la méthode d'intégration proportionnelle.
- Marketing Manager de Servicios, S.L. incorporée au périmètre de consolidation au 31 décembre 2006, consolidée pour la première fois par la méthode d'intégration globale.

Durant l'exercice 2006, le chiffre d'affaires consolidé a été de 8 421 070 euros, ce qui représente une augmentation de 36 % du chiffre d'affaires consolidé par rapport à l'exercice 2005, qui avait atteint la somme de 6 182 181,83 euros.

Le montant net du chiffre d'affaires, après déduction des escomptes au titre de remises, a atteint le montant de 7 933 063 euros en 2006. Les remises sur ventes ont augmenté de 51 % par rapport à l'année 2005, surtout en raison de l'augmentation des ventes des services d'Antevenio Media. Ces services sont surtout utilisés par des agences de publicité avec lesquelles ce type d'escomptes par volume d'investissement est fréquemment appliqué.

Les activités du *Lead Management* représentent 40 % du total des activités, celles de *Antevenio Media* 26 %, celles de *Antevenio Direct* 30 % et celles de *Antevenio Comunidades* 4 %.

Les frais d'exploitation ont connu une augmentation proportionnelle similaire à celle du chiffre d'affaires, à savoir 37 %.

Le résultat consolidé de l'exercice s'élève à 980 332 euros face aux 783 908 euros de l'exercice 2005, et le résultat avant impôts est de 999 357 euros.

Les comptes consolidés du Groupe Antevenio sont présentés suivant la réglementation internationale de comptabilité IFRS.

2. Chiffre d'affaires et résultat de l'exercice des sociétés participées du Groupe durant l'exercice 2006

Milliers d'euros participés	Chiffre d'affaires	Résultat de l'exercice
Centrocom Cyber, S.L.	3 562	58
Europemission, S.L. (*)	69	-1

(*) consolidée suivant la méthode d'intégration proportionnelle

La société *Marketing Manager de Servicios, S.L.* a été incorporée au périmètre de consolidation au 31 décembre 2006 et donc, aucun montant n'est consolidé dans le compte des résultats consolidé du Groupe.

Aucune des sociétés participées n'a été vendue.

3. Faits importants durant l'exercice 2006

En 2006, Antevenio, S.A. a conjugué avec succès une gestion efficace dans les activités traditionnelles de la compagnie avec un élan innovateur dans la création de nouveaux produits et services.

Les principales offres traditionnelles du Groupe Antevenio (Antevenio Direct - Permission E-Mail Marketing, Antevenio Media – Campagnes publicitaires sur le Web et Centrocom - *Lead Management*) ont été complétées par la mise en place des services de *Antevenio Comunidades* dont le développement s'est poursuivi tout au long de l'année, étant particulièrement remarquable au cours du deuxième semestre.

En outre, il convient de signaler la forte augmentation des revenus générés par *Antevenio Media*, car le chiffre d'affaires d'Antevenio grâce à cette offre a augmenté de 59 % durant l'année 2006.

À la fin de l'exercice 2006, Antevenio a acquis la société *Marketing Manager de Servicios* et donc, Antevenio incorpore pour l'exercice 2007 une nouvelle offre de services qui lui permet grâce à une technologie propre d'offrir à ses clients un outil pour l'envoi et la gestion de courriers électroniques et de sms aux bases de données de leurs propres clients.

4. Faits importants survenus après la clôture de l'exercice

La Société a été admise à la Bourse Alternext d'Euronext de Paris le 7 février 2007. Le prix d'entrée a été de 6,77 euros par action et 1 207 500 nouvelles actions ont été émises.

PERSPECTIVES

Nous espérons pour l'exercice 2007 une progression du chiffre d'affaires et, par conséquent, une amélioration des résultats du Groupe Antevenio. Les prévisions en ce qui concerne l'évolution des investissements publicitaires sur Internet en Espagne sont optimistes, par exemple l'étude d'*Ad Barometer* prévoit une croissance du marché supérieure à 40 %.

Les mesures de réorganisation commerciale prises en 2006 pour rendre plus efficace la tâche de l'équipe commerciale et l'apport de *Antevenio Comunidades*, activité qui durant le premier semestre de 2006 étant en pleine phase de lancement et qui a connu un développement très rapide au cours du deuxième semestre, constitueront des facteurs-clefs dans l'augmentation du chiffre d'affaires et dans l'augmentation des résultats du Groupe.

INCORPORATIONS À L'IMMOBILISATION

Les incorporations à l'immobilisation corporelle et incorporelle du Groupe Antevenio durant 2006 correspondent à des placements et à l'incorporation des immobilisations corporelles et incorporelles de *Marketing Manager de Servicios, S.L.*

Les incorporations des immobilisations corporelles s'élèvent à 106 mille euros en 2006 et se rapportent fondamentalement à des équipements informatiques.

Les incorporations des immobilisations incorporelles s'élèvent à 186 mille euros en 2006 et se rapportent fondamentalement à des applications informatiques.

RISQUES

Les principaux risques et les principales incertitudes que le Groupe Antevenio pourraient devoir affronter sont les suivants :

Risque de concurrence

Sur un marché en constante évolution et avec de forts taux de croissance, nous ne pouvons pas exclure la possibilité que de nouveaux agents apparaissent sur le marché espagnol, qui est le marché principal d'Antevenio. Cela dit, étant donné l'expérience de plus de dix ans sur ce marché, la position occupée et la notoriété d'Antevenio ainsi que la qualité de nos services, nous croyons que nous maintiendrons notre leadership.

Risque de dépendance Clients et Fournisseurs

Le risque de dépendance avec les clients et les fournisseurs est limité, car aucun n'a un poids significatif dans le chiffre d'affaires d'Antevenio, S.A.

Parmi les clients, il y a des agences de publicité qui travaillent à leur tour avec de nombreux annonceurs, ce qui diminue d'autant le risque de dépendance envers les clients.

Pour ce qui est des fournisseurs technologiques, le risque est restreint, car les services qui sont offerts par ces sociétés sont aussi offerts par d'autres agents qui sont en concurrence, et donc qui pourraient offrir les mêmes services à Antevenio.

Risque Personnes-clefs

Nous considérons qu'un des principaux actifs d'Antevenio est d'avoir su réunir une équipe de personnes et de cadres-clefs dans les postes stratégiques de la compagnie.

Voilà pourquoi nous avons approuvé un plan d'options sur des actions afin de fidéliser ces collaborateurs-clefs.

Risque de traitement des données à caractère personnel

Le Groupe Antevenio fait le traitement de donnée à caractère personnel afin de fournir des services de marketing direct pour ses clients.

Par conséquent, il doit se soumettre à la législation suivante :

- Loi organique 1/1999 du 13 décembre 1999 concernant la protection des données à caractère personnel.
- Décret royal 994/1999 du 11 juin 1999 par lequel est approuvé le Règlement sur les mesures de sécurité des fichiers automatiques qui contiennent des données à caractère personnel.
- Loi 34/2002 du 11 juillet 2002, régime juridique des Services de la société d'information et de commerce électronique (équivalent à la CNIL en France).
- Loi 34/1998 du 11 novembre 1998, loi générale sur la publicité.

Le traitement des données à caractère personnel afin de donner des services de marketing direct n'est pas exempt de risque et donc, Antevenio a un contrat avec la société Audea afin d'exercer une surveillance permanente sur l'évolution de la législation et de son application par Antevenio.

PERSONNEL

Le nombre moyen d'employés du Groupe en 2006 était de 45, alors qu'il était de 30 en 2005.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Les sociétés dont la participation directe ou indirecte, égale ou supérieure à 5 % du capital social au 31 décembre 2006 sont les suivantes :

	% participation
Alba Participaciones, S.A.	28,80
Advertising Antweripen B.V.	28,30
Joshua Novick	16,67
E-Ventures Capital Internet, S.A.	14,40
Abies Investments, S.L.	5,57

Les sociétés dont la participation directe ou indirecte, égale ou supérieure à 5 % du capital social à l'heure actuelle et après l'entrée sur la Bourse Alternext sont les suivantes :

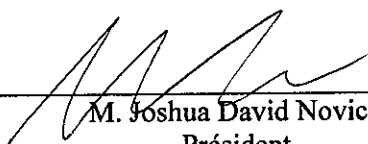
	% participation
Alba Participaciones, S.A.	20,54
Advertising Antweripen B.V.	20,18
Joshua Novick	11,89
E-Ventures Capital Internet, S.A.	10,27

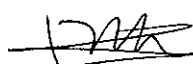
À la connaissance de la Société, il n'y a aucun actionnaire qui possède plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

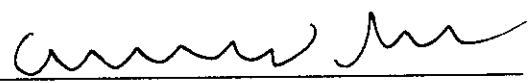
PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS ET DU RAPPORT DE GESTION
CONSOLIDÉS

Conformément à la réglementation commerciale en vigueur, le Conseil d'administration de la société « Antevenio, S.A. » présente les comptes annuels consolidés et le rapport de gestion consolidé de l'exercice annuel se terminant au 31 décembre 2006, qui se compose des folios ci-joints numérotés de 1 à 37.

Fait à Madrid, le 29 mars 2007.
Le Conseil d'administration


M. Joshua David Novick
Président


M. Roger Álvarez Ruiz
Membre du Conseil d'administration


M. Gonzalo Rodes Vilá
Membre du Conseil d'administration


Alba Participaciones, S.A., représentée par
Javier Fernandez Alonso
Membre du Conseil d'administration


M. Pablo Pérez García Villoslada
Secrétaire - Membre du Conseil
d'administration